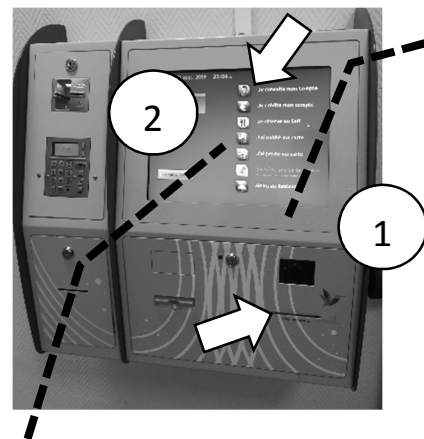


La réservation du repas est obligatoire pour accéder au restaurant scolaire.

Pour déjeuner lundi 07 septembre, vous devez réserver votre repas, au plus tard, le dimanche 06 septembre 2020.

Réservation sur l'une des deux bornes du lycée

Bornes situées à la sortie du réfectoire et à l'entrée du couloir de l'administration

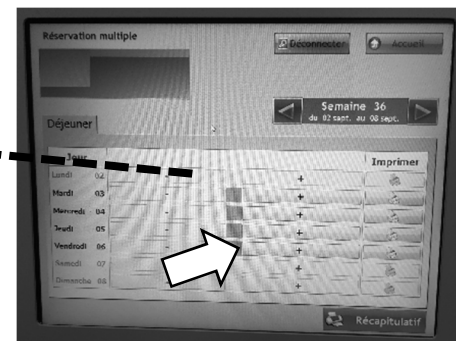


Je me connecte avec ma carte (lecteur code barre).

Si j'ai perdu ma carte, je me présente à l'Intendance pour obtenir une carte de remplacement.

Je sélectionne « Je réserve au self »

Je choisis les jours où je souhaite déjeuner

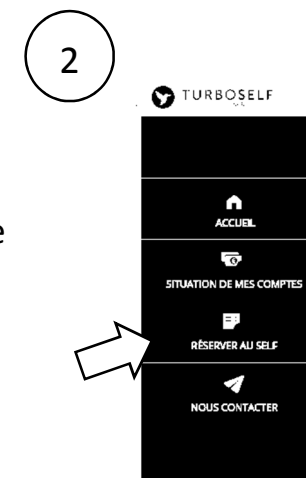


Réservation sur Internet ou sur l'application mobile

Préalable : pour réserver son repas via Internet ou son mobile, il est obligatoire de créer un compte sur le site du lycée (<http://www.lycee-ibpoquelin.fr/site/>), dans l'onglet « Demi-pension ».

Le délai de validation de compte est de 24h, du lundi au vendredi.

1
Je me connecte avec mon identifiant et mot de passe



3
RÉSERVER MON REPAS

Sélectionnez la ou les dates auxquelles vous souhaitez réserver un repas. Si votre solde est insuffisant, vous pouvez le recharger dans la rubrique "situation de mes comptes".



Extrait du règlement de demi-pension

- ✓ La réservation peut s'effectuer au plus tard la veille 23h59. L'annulation de la réservation des repas se fait dans les mêmes conditions.
- ✓ Les réservations sont personnelles et ne peuvent concerner qu'un seul repas par jour.
- ✓ Le prix du repas est déduit à la réservation, que le repas soit consommé ou non.
- ✓ Le repas réservé et non pris sera débité de la carte le jour même.

Rappel : pour déjeuner lundi 07 septembre, vous devez réserver votre repas, au plus tard, dimanche 06 septembre 23h59.